

L'ÉDITO

L'automne s'installe, avec lui les premiers froids et le retour du chauffage dans les résidences. Comme chaque année, nos équipes préparent cette période avec soin : les installations sont vérifiées, les mises en route échelonnées, pour que chacun et chacune puisse retrouver confort et chaleur tout en favorisant les économies d'énergie.

C'est aussi le moment de porter attention à ce qui fait la qualité de vie dans les résidences : le respect des espaces communs, la solidarité entre voisins et les petits gestes qui rendent le quotidien plus agréable pour tous. À ce propos, l'affiche vous apporte quelques conseils.

“ Vos démarches plus simples que jamais : retrouvez toutes vos informations locataires en un clic grâce à la nouvelle application mobile Deux Fleuves Rhône Habitat. ”

Enfin, dans le cadre de l'amélioration continue de votre satisfaction et pour vous accompagner dans vos démarches, Deux Fleuves Rhône Habitat vous propose désormais de retrouver toutes vos informations en un clic grâce à la nouvelle application mobile.

Un outil simple et pratique, à utiliser selon vos besoins, où que vous soyez.

Je vous souhaite à toutes et à tous un automne chaleureux et serein.

Guillaume RIO
Directeur général
de Deux Fleuves Rhône Habitat



EN BREF...

La Maison Grange : de nouveaux logements inaugurés au cœur de Larajasse

Le samedi 30 août, Deux Fleuves Rhône Habitat et la commune de Larajasse ont inauguré la Maison Grange, un projet qui redonne vie à une ancienne ferme tout en offrant 8 logements sociaux modernes et confortables.

Pensés pour s'adapter aux besoins de chacun, ces logements accueillent notamment des seniors et des personnes en perte d'autonomie. La résidence comprend aussi une salle communale de 70 m², dédiée aux associations et à la vie du village.

Le bâtiment, construit dans le respect de la réglementation environnementale RE2020, allie patrimoine local et performance énergétique, avec un mur en pierre préservé et des entreprises locales mobilisées pour les travaux.



Bien vivre ensemble, ça commence dans les parties communes

Une nouvelle affiche a été installée dans les halls d'immeuble pour rappeler quelques règles simples du vivre-ensemble.

Les parties communes sont des espaces partagés : elles doivent rester accessibles,

propres et sûres pour tous les habitants.

Ne pas encombrer les passages, éviter les nuisances, respecter les dispositifs de sécurité...

Des gestes du quotidien qui contribuent à un cadre de vie agréable et paisible pour chacun



04 74 01 01 00



RHONEHABITAT.FR



EN ACTIONS

Une appli mobile pour tout faire, ou presque !

Bonne nouvelle pour les locataires de Deux Fleuves Rhône Habitat : toutes les informations utiles sont désormais à portée de clic grâce à l'application de l'agence en ligne !

Cette version mobile de l'agence en ligne permet de centraliser toutes vos démarches simplement, et en quelques secondes.



Consulter son compte locataire, suivre une demande enregistrée, signaler un problème dans son logement ou dans les parties communes, payer vos loyers ou changer de mode de règlement, transmettre vos déclarations d'assurance, etc.

Vous pouvez également activer les notifications "push" pour être averti en temps réel des mises à jour de votre dossier.

Télécharger l'application, rien de plus simple !

Vous êtes déjà inscrit-e sur l'agence en ligne ? Il vous suffit de scanner le flash code ci-contre (ou de chercher « Deux Fleuves Rhône Habitat » sur votre store habituel), puis de vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe habituels.

Pas encore de compte ? C'est rapide et gratuit ! Il vous suffit de télécharger l'application puis de cliquer sur "créer un nouveau compte" en indiquant :

- votre adresse mail,
- votre date de naissance,
- votre numéro de dossier locataire (disponible sur votre avis d'échéance).

Un outil pratique, disponible 24h/24, pour mieux suivre vos demandes !

Téléchargez dès maintenant l'application mobile de l'agence en ligne et gagnez du temps au quotidien.



Mise en route du chauffage collectif

Trouver le bon équilibre entre confort et économies

Comme chaque année à l'automne, Deux Fleuves Rhône Habitat procède à la mise en route progressive du chauffage collectif dans ses résidences. Cette étape, très attendue, se fait en fonction des températures extérieures et des prévisions météo, afin d'assurer le confort de chacun tout en maîtrisant la consommation énergétique.

Avant toute activation, les équipes du service maintenance en charge du chauffage vérifient l'état des installations et coordonnent la mise en route avec ses prestataires techniques ENGIE Solutions et IDEX. L'objectif : garantir une montée en température progressive et un fonctionnement optimal dans l'ensemble des immeubles.

La mise en chauffe s'effectue par étapes selon les secteurs du département : courant d'octobre, l'ensemble des logements seront alimentés en chauffage. En cas de variations climatiques, quelques jours peuvent être nécessaires pour que la chaleur se répartisse de façon homogène dans tous les logements.

Chacun peut aussi contribuer au confort de son logement en laissant libres les radiateurs et les grilles d'aération et en fermant les volets la nuit pour conserver la chaleur.

Ensemble, veillons à conjuguer chaleur, confort et économies d'énergie cet hiver.

